## 1860 Réunion de la Savoie à la France

## Exposé de Jean-François Bornard



La réunion de la Savoie à la France est indissociable du processus d'unification de l'Italie

- En 1860, la Savoie réintègre définitivement le giron de la France. Il convient, tout d'abord, de rappeler les rapports tumultueux entre le Duché et notre pays qui n'ont fait qu'un à de multiples reprises :
- Sous Louis XI, déjà, la Savoie était devenue, de fait, un protectorat français
- En 1536, François I° l'envahit et elle sera occupée pendant 23 ans. Cela est important, car en 1539 parait l'édit de Villers-Cotterêts qui impose le français comme langue obligatoire pour tous les actes administratifs (état civil, actes notariés, contrats, etc...). Ainsi la langue française deviendra la langue officielle du Duché (avec, bien sûr une multitude de patois comme ailleurs en France).
- A nouveau Louis XIV intervient et va occuper tout le Duché jusqu'en 1713, mais aussi le versant italien des Alpes, Pignerol et Exiles entre autres où seront enfermés le Masque de Fer, Fouquet et le duc de Lauzun. Cela permettra à Rousseau d'écrire dans ses « Confessions » : « les habitants de Chambéry pensent que, tôt ou tard, il deviendront français ». En 1713 Victor-Amédée récupère son bien.
- En 1792 : les armées révolutionnaires viennent « libérer » la Savoie du joug des tyrans. Elle devient le département du Mont Blanc. Notons au passage que Genève est aussi envahie et le Genevois devient l'éphémère département du Léman. Après la déculottée de Waterloo, le duché revient dans le giron de Victor-Emmanuel I
- L'ultime épisode, définitif celui-là, interviendra en 1860, pacifiquement et non par la force des baïonnettes. C'est ainsi que les comtes de Savoie, devenus ducs en 1415 de par la volonté de l'empereur romain germanique, confrontés aux allées et venues itératives des français, pas spécialement invités, quittent leur capitale CHAMBERY pour se réfugier à TURIN où ils finiront par se tailler un royaume : le royaume de PIEMONT-SARDAIGNE. En 1680, c'est Victor-Emmanuel II qui est sur le trône. Ce dernier se trouve un peu à l'étroit dans son royaume d'opérette morcelé ; mais il a une ambition : faire l'unité italienne et devenir roi d'Italie. Il va y parvenir grâce à son premier ministre le comte de CAVOUR, véritable maître d'œuvre de la chose, et un homme de main, un aventurier d'origine niçoise nommé GARIBALDI, qui à la tête d'un millier de chemises rouges va lui rapporter le royaume de Naples et de Sicile. L'Italie de l'époque est très morcelée : du sud au nord on retrouve :
- Le royaume de Naples et de Sicile
- Les états pontificaux qui occupent toute l'Italie centrale. Le pape en 1680 est Pie IX, le pape probablement le plus réactionnaire de toute l'histoire de l'Eglise (qui pourtant en a connu quelques-uns de « gratinés »).
- La Toscane, éparpillée en une multitude de petits duchés et de villes indépendantes, à l'époque presque tous sous influence autrichienne.
- Le Piémont et sa capitale Turin
- La Lombardie (Milan), Venise et la Vénétie, Trieste et le Tyrol italien (Bolzano), toutes occupées par les autrichiens depuis le congrès de Vienne. En effet, après la chute de l'empire napoléonien, en 1815 se réunit à Vienne sous l'égide du prince de Metternich, un congrès qui va retracer les frontières européennes. Une des clauses étonnantes impose une démilitarisation du nord du département actuel de la Haute Savoie, à savoir le CHABLAIS et le FAUCIGNY, à charge pour la Suisse d'intervenir militairement en cas de menace. On verra que cela aura de l'importance en 1680.

Voici donc la situation dans les années 1850. En juillet 1858 le couple impérial français va prendre les eaux à PLOMBIERES dans les Vosges. L'impératrice Eugénie raffole des cures thermales et pour l'occasion elle emmène son époux, invétéré trousseur de jupons, pour ne pas l'abandonner seul aux beautés peu farouches peuplant le palais des Tuileries. Cavour est au courant et accourt à Plombières où Napoléon traine son ennui

pendant que sa légitime trempe ses miches dans des eaux plus ou moins sulfurées. Il va présenter ses respects de la part du roi Victor-Emmanuel et lui tient à peu près ce langage : le roi ambitionne de réaliser l'unité italienne et de rendre à Rome sa splendeur avec, évidemment, lui comme souverain. Mais il y a un gros hic ; les autrichiens ne sont pas militairement à sa portée. Si l'empereur, qui dispose d'une armée conséquente, voulait se charger de les refouler au de leur frontière naturelle (le col du BRENNER), il serait remercié par l'abandon officiel à la France de la Savoie et, pour faire bonne mesure du comté de Nice.

La proposition ne peut que réjouir Napoléon qui dit « banco ». On monte le projet qui est officialisé en janvier 1859 à Turin : c'est le 1° traité de Turin ratifié par Jérôme Napoléon (éternel adolescent surnommé « Plonplon »).

Napoléon mobilise, équipe son armée qui débarque en Italie en Juin 1859, mi par le Mont Cenis, mi par Gènes, et la confrontation démarre. Cette guerre, tant pour les autrichiens que pour les français, sera le triomphe de l'improvisation et du décousu. Après une escarmouche à MONTEBELLO, Garibaldi prend BRESCIA (sud du lac de Garde), on occupe Milan. Puis viennent les 2 engagements décisifs : les batailles de MAGENTA puis de SOLFERINO (toutes les 2 ont leurs avenues à Paris). Ce sont des boucheries épouvantables, à tel point qu'un observateur suisse de passage, Henri DUNANT, va décider de fonder un organisme chargé de soigner tous les belligérants, quel que soit leur camp. Ce sera la naissance de la Croix Rouge. Finalement, au soir de Solférino, l'Autriche est en déroute. Le contrat est en passe d'être réalisé. Il suffisait d'un dernier effort très réalisable pour renvoyer les autrichiens chez eux, alors qu'ils occupent toujours la Vénétie, Trieste et le Tyrol (BOLZANO). Mais le 6 juillet, coup de tonnerre : Napoléon stoppe tout et négocie avec l'empereur François-Joseph (le mari de Sissi et le déclencheur de la guerre de 14). Ils signent un traité de paix à VILLAFRANCA. L'Autrichien évacue toute la Lombardie, mais reste ailleurs. Pourquoi cette volte-face ? On peut invoquer 2 raisons

- En France, l'opinion publique et la presse (malgré la censure) commence à râler. Quel intérêt avons-nous à aller nous faire massacrer pour les beaux yeux de Victor-Emmanuel ?
- L'autre raison est plus importante. Les chancelleries européennes voient d'un très mauvais œil un Napoléon suivre les traces de son oncle et venir f... le bazar en Italie pour des avantages territoriaux. Les Bonaparte, quand ils débordent de leurs frontières, on ne sait jamais où ils s'arrêteront! Et dans les râleurs, au premier rang, se trouvent les anglais qui envoient un ultimatum à Napoléon. C'était très embêtant, car nous étions en pleine lune de miel avec eux et nous vivions la fameuse « entente cordiale » censée mettre fin à un état de guerre permanent depuis le XII° siècle (Henri II Plantagenet et Aliénor d'Aquitaine). Nous avions reçu en grandes pompes la reine Victoria à 2 reprises en 1843 et1845 ; tout baignait... Et voilà qu'ils se fâchent! On cède devant la menace d'une rupture qui compromettrait, entre autres, notre partage de l'Afrique avec eux.

Du côté italien, c'est la stupeur et la colère. Cavour pousse des hurlements et inonde le quai d'Orsay de lettres incendiaires sur le thème de « quand on signe un traité, on le respecte ». C'est la crise. Le roi Victor-Emmanuel, plus diplomate, essaie de mettre de l'huile dans les rouages, mais tout est remis en question. La perspective du rattachement s'éloigne. Ulcéré, Cavour démissionne. Il ne reviendra aux affaires que 6 mois après, en janvier 1860. Mais il ne perd pas son temps : il va sillonner la Toscane et les états pontificaux, susciter de véritables révolutions qui vont chasser leurs gouvernements respectifs, organiser des référendums d'adhésions de toutes ces provinces au Piémont. De son côté, Garibaldi rallie Naples et la Sicile. L'unité Italienne est en marche. En janvier 1860, le roi rappelle son indispensable ministre. De son côté, Napoléon, voyant l'évolution des choses, change son fusil d'épaule et se rappelle au bon souvenir des italiens sur l'air de « si vous êtes là, c'est bien en partie grâce à moi ». Il envoie à Turin son homme de confiance, Edouard THOUVEVEL, qui négocie avec Cavour un 2° traité de Turin en mars. Ce traité prévoit la cession de la Savoie et de Nice à la France, sous réserve d'un référendum populaire acceptant la chose et d'une ratification par les parlements respectifs de Turin et de Paris. Ce référendum, les élites aristocratiques et les notables savoyards n'en voulaient pas. Ils gardaient un très mauvais souvenir de l'administration révolutionnaire (de l'envoyé en mission Albite en particulier) et le le suffrage universel, comme la démocratie, représentait tout ce qu'ils haïssaient. Le roi de Piémont était également contre pour les mêmes raisons. Seuls y tenaient Cavour et Napoléon. Cavour, car il avait agi ainsi en Toscane et dans les états pontificaux; Napoléon parce qu'il avait

l'habitude des plébiscites (la ratification populaire de son coup d'état du 2 décembre 1851), et surtout parce qu'un « oui » massif clouerait le bec aux anglais et aux suisses (vox populi, vox dei).

Les suisses, en effet se réveillent dès la connaissance de ce second traité de Turin. Ils ne veulent en aucun cas de la présence des français trop près de chez eux, à Annemasse, St Julien, etc..., et ils invoquent la fameuse clause du congrès de Vienne leur accordant le droit et le devoir d'intervenir en Chablais et Faucigny. Ces deux territoires étant sous leur protection, ils y sont chez eux! Ils remuent ciel et terre dans les chancelleries européennes, mais personne n'est vraiment à faire la guerre pour les cantons. De plus l'Autriche est bien affaiblie et se trouve en conflit avec la Prusse (elle va subir une déculottée à SADOWA). La seule chose qu'il leur reste à faire est de remporter la votation prévue par le traité de Turin. Ils envoient une flopée d'agitateurs dans ce qui est aujourd'hui la Haute Savoie (la Savoie, elle est très francophile dès le départ) qui entament une virulente campagne électorale avec comme arguments :

- Les liens économiques très forts avec la Suisse doivent demeurer avec une zone de libre-échange
- En Suisse le service militaire est bien moins long et il n'y a pas à redouter d'expédition meurtrière
- La fiscalité (déjà) suisse est moins lourde

Ils réussissent ainsi à convaincre bien du monde et à recueillir des masses de pétitions.

Aussitôt, Napoléon organise une contre-offensive musclée sur le thème que les savoyards ne veulent pas voir leur pays démembré (ce qui correspondait effectivement au sentiment général). Surtout, il va mobiliser le clergé, très influant en Savoie :

- Si la Savoie devient française, le clergé sera salarié de l'état conformément au concordat de 1801, ce qui était un progrès matériel notable pour les curés.
- Il était impensable de laisser une partie du territoire tomber dans l'escarcelle des calvinistes genevois qui persécutaient les catholiques.
- Le clergé savoyard était très hostile à Cavour. Ce dernier menait en effet en Piémont une politique assez anti cléricale, assez proche dans les faits d'une séparation de l'Eglise et de l'état avec une laïcisation poussée. Sa devise était : « une église libre dans un état libre ». De plus II avait arraché ses possessions au pape qui, à Rome s'étouffait de rage. Pour tous ces motifs les curés étaient des partisans fanatiques du rattachement à la France
- Enfin, pour couper l'herbe sous les pieds des helvètes, il fut proposé la création d'une zone franche exempte de taxes en Chablais et Faucigny

Au printemps 1860, on dénombrait ainsi 3 camps :

- Les annexionnistes à la France
- Les partisans de la Suisse
- Des partisans du statut-quo, avec comme arrière-pensée une évolution vers une autonomie, voire une indépendance

Les agents électoraux français déploient une agitation frénétique, parfois violente avec intimidations et pressions de toutes sortes, ce qui fait que le partit francophile devient vite dominant.

Arrive les jours du scrutin les 22 et 23 avril 1860. Il se déroule dans des conditions qu'on jugerait aujourd'hui inacceptables : la question posée est pipée : « acceptez-vous le rattachement de la Savoie à la France, »(réponse oui ou non) ; les urnes sont tenues exclusivement par les partisans du oui, en l'absence d'observateurs neutres, avec , bien sûr quelques irrégularités (plus de bulletins que d'inscrits) ; les curés procèdent à un appel nominatif des électeurs et vont récupérer les éventuels abstentionnistes. Les résultats dépassent toutes les prévisions :

Inscrits: 135.449 Votants: 130.839 soit 96,5% de participation

Oui: 130.533 soit 99,8% Non: 235 soit 0,17%

Ainsi les jeux sont faits. Les hurlements des Suisses persistent et donnent lieu à la constitution d'une commission internationale chargée d'examiner leurs revendications. Pour respecter le célèbre adage « si vous voulez enterrer une affaire, créez une commission »,il n'y eut jamais de suite.

Les ratifications :

- Du côté italien, Cavour a fait un peu trainer les choses. Il redoutait en effet Garibaldi qui tempêtait pour que Nice (sa patrie) reste italienne. Le parlement de Turin se prononça finalement favorablement le 30 mai.
- Du côté français, les choses, évidemment, ne furent qu'une formalité.

Le 14 juin 1860 eut lieu la remise officielle de la Savoie à la France au château de Chambéry, avec discours, Te Deum, 101 coups de canons, et bien sûr banquet avec aussi nombre de canons.

Tout est-il fini ? Non. Il restait à calmer le clergé qui réclamait l'abandon du mariage civil et leur réattribution de l'état civil. Il a fallu également mettre en place des nouvelles administrations civile, militaire et judiciaire, chaque fonctionnaire dejà en place pouvant opter pour la nationalité française ou italienne. Il est à noter que, depuis 1860, la guillotine ne fonctionnera qu'une seule fois, les peines les plus lourdes étant le bagne.

Les suites plus lointaines.

- La restitution des archives, prévue par le traité de Turin II, ne fut effective qu'en 1950.
- Pendant 80 ans (de 1860 à 1940) eurent lieu toute une série de litiges frontaliers :

Au Petit St Bernard, La Thuile et Séez se disputent 180 Ha au col, dont l'hospice.

Au col du Mont Cenis, Lans-le-bourg est dépossédé de tout le plateau au profit de Ferreira

Au paroxysme du fascisme, Mussolini impose la langue italienne dans le Val d'Aoste et construit des forteresses multiples de la Méditerranée jusqu'au Pt St Bernard, dont 6 au Mont Cenis. \*\*Du côté français, on se prépare à la guerre en créant le corps des chasseurs alpins.

Après la II° guerre mondiale, en 1945 on a procédé à des rectifications de frontière :

Au Pt St Bernard, la frontière est repoussée à l'est et la France récupère le monastère. Le règlement définitif n'interviendra qu'en 1964.

Au Mont Cenis, la France récupère tout le plateau.

Idem pour le Mont Thabor et la haute vallée de la Doire-Ripaire, ainsi que du Chaberton et de Clavière dans le Briançonnais.

Enfin, dans le haut pays niçois, la frontière est rétablis sur la ligne de partage des eaux. Au total, l'Italie perd 709 Km carrés.

## ANNEXE:

L'affiche

